

Non–innocence

Guillermo Kozlowski
CFS asbl

Pendant une année nous avons travaillé avec cette notion dans notre atelier de pensée collective. Ce qui suit ne constitue pourtant pas un aboutissement, ni encore moins un résumé. Plutôt une tentative d'utiliser ce qui a été travaillé.

Deux choix alors pour ce texte : d'une part commencer par une partie « pratique » comment ceci pourrait nous servir à quelque chose. Deuxièmement garder la forme d'un certain nombre de réflexions hétérogènes, qui ne s'emboîtent pas dans un raisonnement linéaire, simplement parce que c'est de cette manière que nous pensons.



Pour citer ce document : KOZLOWSKI Guillermo, « non–innocence », CFS asbl , mai 2018
URL : http://ep.cfsasbl.be/IMG/pdf/non_innocence.pdf

Avec le soutien de :



Non–innocence

Guillermo Kozlowski
CFS asbl

Pendant une année nous avons travaillé avec cette notion dans notre atelier de pensée collective. Ce qui suit ne constitue pourtant pas un aboutissement, ni encore moins un résumé. Plutôt une tentative d'utiliser ce qui a été travaillé.

Deux choix alors pour ce texte : d'une part commencer par une partie « pratique » comment ceci pourrait nous servir à quelque chose. Deuxièmement garder la forme d'un certain nombre de réflexions hétérogènes, qui ne s'emboîtent pas dans un raisonnement linéaire, simplement parce que c'est de cette manière que nous pensons.

Un exemple simple

Nos intentions

Bien entendu c'est pas le savoir pour le savoir, par curiosité, ou simplement parce que c'est intéressant. Notre démarche est tout autant éloignée de la volonté de découvrir un mot magique qu'il suffirait de prononcer pour faire disparaître les problèmes, ou de forger un mot de passe confidentiel qui nous identifierait entre initiés.

Il s'agit de quelque chose de beaucoup plus simple : explorer un point de vue qui permettrait d'agir dans certaines situations un peu saturées, appréhender certains éléments pertinents qui restaient dans un point aveugle. Non pas le bon point de vue, mais un point de vue dont on jugera l'intérêt pratiquement. Non pas une recette ou une explication mais plutôt une approche dans laquelle des actions sont possibles: un outil parmi beaucoup d'autres. Prenons un exemple relativement simple pour commencer : Les chômeurs sont systématiquement jugés coupables du fait que leur situation de chômage ne serait jamais assez involontaire¹.

N'importe quel chômeur peut, bien entendu, prouver de sa bonne foi, se dire innocent. Il y a mille manières de défendre ça. On peut présenter des statistiques, parler de son parcours personnel, défier ceux qui lui font ces reproches de lui trouver un emploi, mentir pour faire entendre à l'administration ce qu'elle veut entendre, accepter des stages non rémunérés et des emplois en temps partiel, etc.

Il peut aussi prendre le contre-pied, revendiquer une culpabilité et, là aussi, beaucoup de discours sont possibles. Assumer sa culpabilité, faire pénitence et promettre de ne pas recommencer. Affirmer qu'il s'agit d'une revendication politique, que le salariat est de toute manière un système injuste, que les patrons fraudent infiniment plus en toute impunité.

Ce que nous avons tenté de penser à partir de l'idée de non–innocence, en quelque sorte de ne pas accepter ce jugement : ni tenter de s'innocenter ni se laisser définir par le jugement d'une culpabilité. Notre question n'est pas de quel côté de la frontière (coupable ou innocent) on se

¹ Cette accusation date de la fin du Moyen Âge, c'est-à-dire de la naissance de l'ancêtre de l'assurance

sociale actuelle. Robert Castel raconte cette histoire dans « Les métamorphoses de la question sociale ».

place ? Mais, comment se construit la frontière ?

Pour s'affirmer innocent, pour défendre son innocence, il faut prouver, ou du moins convaincre en permanence, qu'on « n'y est pour rien », que c'était involontaire, qu'on n'a pas fait express et surtout qu'on ne sait rien de cette histoire. Et agir plus ou moins en conséquence : il faut sans cesse fabriquer des gages, des preuves (réelles ou fictives), de son innocence.

Se dire coupable peut paraître plus fécond d'un point de vue politique parce que cela permet de tenir un discours public sur la question, mais implique néanmoins reconnaître qu'il y a là une frontière, que la séparation bon/mauvais chômeur a du sens, même si c'est pour se revendiquer des mauvais chômeurs. Avec coupable/innocent, la discussion sur la bonne manière de trier les chômeurs sature tout l'espace de questionnement.

Dans cette alternative coupable/innocent, ce qui est mis en avant c'est la volonté, on a voulu ceci ou on ne l'a pas voulu. Notre question est de trouver une position moins individualisante. Moins facile à définir, et surtout moins propice à contrôler. L'intérêt n'est pas d'aller affirmer qu'on est « non-innocents », il ne s'agit pas de construire une identité autour de cette notion, mais d'explorer ce que permet, en pratique, ce point de vue.

Non-innocence comme une sorte d'inquiétude de l'action, plutôt que parler en affirmant comment on n'y est pour rien, tenter d'inventer comment on y serait pour quelque chose. Pas comment on serait coupables parce qu'ayant transgressé une règle, mais beaucoup plus pragmatiquement comment on y est activement pour quelque chose dans cette histoire.

Il y a beaucoup de non-innocences : ceux qui tout en protestant de leur innocence savent comment faire pour ne pas se faire prendre, ceux qui transmettent plus ou moins leur savoir autour d'eux, ceux qui revendiquent la nécessité de frauder, ceux qui permettent de passer les contrôles, ceux qui font l'histoire d'un pouvoir politique qui se justifie et se renforce par sa capacité de trier une population... la liste est bien entendu beaucoup plus longue. En ce sens, non-innocence comme capacité d'agir. Construire, penser à partir de ce

qu'on fait et non des jugements ou des principes. Fabriquer un point de vue par-delà le tri des chômeurs. Il devient alors possible de penser les mécanismes du chômage. Un point de vue par-delà ce que « on ne peut pas faire ». Par exemple invalider toutes ces rengaines : « -En tant que syndicat on ne peut pas... », « -En tant qu'association on ne peut pas », « en tant que... on ne peut pas ». Ce que « on » ne peut pas faire c'est passer outre certaines manières d'être triés. Faire parie de ce « on », qui semble aller de soi, est une manière de légitimer le jugement. Non-innocence est d'une certaine manière se libérer de ce « On », de l'impuissance qu'il entraîne.

Notre travail

Ceci était dans nos intentions, dans la pratique nous avons trouvé une série de difficultés récurrentes. L'exemple précédent est finalement trop simple et devient donc ambigu, parce que au fond il permet d'éluder le problème. En effet dans le cas des chômeurs il est assez facile de dire que les chômeurs sont jugés coupables à tort, et du coup qu'ils sont en vérité des innocents. Mais surtout on peut affirmer qu'on s'intéresse à cet exemple en toute innocence : que nous constatons, nous jugeons, etc. Bref, dans cet exemple on peut facilement perdre la spécificité d'une position « non-innocente », n'y voir qu'une manière un peu recherchée de nommer des innocents.

D'ailleurs, d'une manière générale, chaque fois qu'on évoquait une « non-innocence » qui ne pouvait pas se confondre avec une innocence complète on arrivait à des zones d'inconfort. La tentation était grande de dire : « celui-là est coupable » et de penser « nous sommes innocents ». Si on pouvait facilement sortir de la dichotomie innocent/coupable à un niveau superficiel, elle apparaissait au contraire très solide en arrière fond.

Par ailleurs, bien entendu il ne s'agit pas de défendre qu'il n'y a pas de coupables.

D'autre part, et c'est peut être là que la difficulté était la plus importante, non-innocence implique penser l'action politique autrement que comme une défense des innocents contre les coupables.

Abandonner une position militante avec un point de vue innocent, parce que surplombant, une position qui tentait de regarder le monde et faire la

part des choses, c'est-à-dire juger les uns et les autres. Ce qui présuppose que le juge soit lui-même innocent. Comment une position peut être juste si elle n'est pas celle de la défense des innocents, proclamé par des juges innocents ? Comment une action peut être légitime dans ces conditions ?

Exemple plus compliqué

Le point de vue de celui qui se veut innocent est toujours dans l'instant, il découvre le monde, il est vierge de toute influence, il se considère donc apte à juger. Celui qui se veut coupable est déjà jugé, déterminé par la tâche de porter sa culpabilité. « Non-innocence » serait une manière de penser certes le présent, mais un présent qui n'est pas l'instant immédiat, qui fait partie d'un devenir, s'inscrit dans une histoire. D'être responsables de ce qui nous constitue et non seulement de ce que nous avons choisi.

Pour penser cela il faut peut être un exemple plus complexe, sans gentils ni méchants, sans policiers ni institutions d'État : Deux femmes noires croisent un femme blanche une nuit à Matonge, l'une des deux lui donne une gifle et lui dit que : « c'est pour tes ancêtres », toutes continuent à marcher. Notre ami qui a assisté par hasard à cette rencontre se demande encore quoi penser.

Nous ne savons rien d'autre. « On peut » et d'une certaine manière ça vient tout seul, commencer à chercher qui est coupable et qui est innocent. Et d'une certaine manière « On » ne peut faire que ça. Mais nous avons tenté de faire autre chose, sans que cela exonère en rien la culpabilité collective de l'Occident et la culpabilité individuelle des néo-colons. Notre problème n'est pas non plus de nous demander s'il fallait ou pas faire ce geste, quelqu'un l'a fait et l'a assumé.

Il est possible de faire l'innocent et d'y voir un niveau de violence inacceptable, mais il est aussi possible de ne pas faire l'innocent et d'y voir plutôt un geste symbolique qu'une grande violence, rien à voir par exemple avec la violence de la police au parc Maximilien... De la même manière le geste serait un acte de domination, et donc parfaitement inacceptable, si c'était un homme qui avait frappé une femme.

Ce qui nous intéresse dans cet exemple aussi est la possibilité d'y être pour quelque chose. On ne choisit pas ses ancêtres, mais on est responsable de ce qu'ils ont fait. Non pas parce que moralement on devrait l'être, mais d'un point de vue beaucoup plus matérialiste, parce que leurs actes nous constituent en partie. La claque était pour ses ancêtres, mais ils font matériellement partie de cette fille (même si c'est en tant que repoussoir). Oublier les ancêtres c'est justement ce que les colonisateurs demandaient aux colonisés. Ou alors transformer ces rapports en folklore, les renvoyer dans l'imaginaire. Réinventer des généalogies par delà l'oubli imposé par les colonisateurs était, et reste, un des enjeux de la décolonisation du tiers monde.

Mais pour réinventer des généalogies, pour dissoudre le colonialisme, pour bâtir des liens avec ceux qui ont subi le colonialisme et subissent le néocolonialisme dans le sud ou dans le nord, il faut commencer par comprendre l'existence réelle de cette généalogie. Prendre en compte la responsabilité de quelque chose que nous n'avons pas choisi. Ceux qui, ici, se veulent innocents de l'histoire coloniale deviennent de fait coupables de son actualisation dans le néo-colonialisme.

On ne compte pas les groupes qui se demandent ce qu'ils pourraient faire et comment, se sentent en dehors du monde, s'occupent des problèmes des autres par altruisme, comme les juges ou les colons. Cette claque est peut-être une réponse à la question.

Mode d'existence actuel de l'innocence

Il est souvent question d'ouvrir des possibles, la technique, la gestion, la politique (y compris parmi les plus radicaux), tout le monde ouvre des portes, ose briser des tabous, etc... Tout ceci dans la joie et la bonne humeur, c'est le grand apport des bobos, porter la vie dans son ensemble dans une dimension ludique et c'est logique qu'elle prenne un aspect ludique puisque jouer c'est expérimenter des possibles. Seulement lorsqu'il s'agit d'un jeu, contrairement à la réalité, on ne ferme pas des possibles. On peut toujours recommencer à 0, les joueurs, les règles, le terrain, la situation de départ, n'ont pas été modifiés par le jeu précé-

dent. Dans le jeu on reste innocents parce qu'il n'y a aucun geste irréversible, on peut toujours recommencer le jeu, sortir du jeu, et tout est intact. Aucune responsabilité n'est engagée, puisqu'il s'agit d'essayer des possibles.

La gestion managériale est toujours innocente, parce qu'elle travaille avec des modèles, qu'elle se base toujours dans des simulations. La politique, parce qu'elle est « représentative », voudrait représenter les conflits mais surtout pas expérimenter les conflits eux-mêmes. Bientôt le travail social, la médecine ou les assurances seront aussi d'innocents moments de profilage, opérés par un algorithme présenté dans une interface remplie de petites cases très ludiques. Avec des points à gagner, des bilans quotidiens, des records et des petites animations drôles.

Un point de vue moins innocent passerait peut être par quelque chose de moins ludique. Non pas faire sérieux, il ne faut pas confondre l'attitude ludique avec l'humour. L'humour c'est un regard sur les conséquences des actes.

Non-innocence alors comme possibilité de penser les modifications.

Reprendre cette piste de travail proposée par Vincienne Despret (que nous avons cité dans l'invitation pour la première séance de travail sur la non-innocence : « Une attention aux conséquences, non aux causes : une réponse pas une explication, quelle qu'elle soit ».

Non pas savoir si les règles du jeu sont respectées, non plus dénoncer que les autres ne les respectent pas, non pas respecter des règles du jeu pour montrer que nous sommes de bonnes victimes. Mais arrêter de jouer.